



Imaginons ensemble les mobilités de demain !

4 Avenue de la Gare
CS 10159
59605 MAUBEUGE Cedex

Syndicat Mixte Sambre Mobilités

Extrait du registre des délibérations du comité syndical

Séance du : 23 juin 2025 Date de la convocation : 19 juin 2025 Affichage ordre du jour : 19 juin 2025 Délibération : n°30/2025 Objet : Demande de subvention FEDER – acquisition de cellules intelligentes de comptage voyageurs.	Nombre de délégués en exercice : 28 Nombre de délégués présents : 5 Nombre de votants : 5
--	--

Faute de quorum lors de la séance du 19 juin 2025 à 16h00, le comité syndical s'est réuni le 23 juin 2025 à 10h30 au siège de Sambre Mobilités, 4 avenue de la Gare à Maubeuge, sous la présidence de Benoît COURTIN, Président.

Etaient présents :

CAMVS : Délégués titulaires : Arnaud BEAUQUEL Grégory BELAZIZ Pascal CHABOT Benoît COURTIN Emmanuelle DELABRE Dominique DELCROIX Thierry DEPARIS Stéphane DUFOUR Claude DUPONT Jean DURIEUX Hugo GEORGES Michel HANNECART Fatiha KACIMI Antony LARROQUE Jean Pierre LEBLANC Annick LEBRUN Daniel LEFERME Jean François LEMAITRE Martine LEMOINE Jean Claude MARET Claude MENISSEZ Hervé POURBAIX Ghislain ROSIER Jacques THURETTE Aude VAN CAUWENBERGE Michel WALLET.

CAMVS : Délégués suppléants : Bernard BAUDOUX Alain BOUILLIEZ Arnaud DECAGNY Michel DETRAIT Jérôme DELVAUX Sylvie DEVILLERS Christophe FORIEL Caroline FRIART Nicolas LEBLANC Patrick LEDUC Michel LEFEBVRE Emmanuel LOCOCCIOLO Jean Pierre MONNIER Jeannine PAQUE Thérèse PECHER Vincent PETIT Fabrice PIETTE Thomas PIETTE Naguib REFFAS Laurent RIFFE Marie Paule ROUSSELLE Lucien SERPILLON Jean Louis SIMON Josiane SULECK Aurélie WELONEK Didier WILLOT.

Délégués de la CAMVS ayant donné pouvoir : Néant

Communauté de Communes du Pays de Mormal (CCPM) : Délégués titulaires : Stéphane LATOUCHE Alain GERARD

CCPM : Délégués suppléants : José GILBERT

Délégués de la CCPM ayant donné pouvoir : néant

Secrétaire de séance : Emmanuelle DELABRE

Demande de subvention FEDER – acquisition de cellules intelligentes de comptage voyageurs.

Exposé :

Le syndicat mixte Sambre Mobilités s'engage activement dans l'amélioration continue de la qualité de service et de l'efficacité des transports publics sur l'ensemble de son ressort territorial. A ce titre, l'acquisition de cellules intelligentes de comptage voyageurs représente un levier stratégique pour affiner la connaissance des flux de fréquentation, ajuster l'offre de transport en conséquence et renforcer l'intermodalité.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du marché public n°2024-014, établi sous la forme d'un accord-cadre portant sur les techniques de l'information et de la communication.

Après résultat de l'appel d'offres, le coût de cette opération s'élève à 237.999 € HT, désignant la société WENIUS pour la fourniture et l'installation des cellules de comptage.

Dans ce cadre, il est proposé de solliciter une subvention du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), à hauteur de 50% des dépenses – soit 118 999,50 € - dans le cadre de la priorité 6 du programme régional, visant à améliorer l'usage des transports de voyageurs dans une logique d'intermodalité, d'efficacité énergétique et de résilience face aux enjeux climatiques.

L'intégration de cellules intelligentes de comptage constitue une avancée technologique pour la modernisation du réseau de transport public. Ce dispositif permettra de recueillir des données précises, continues et anonymisées sur la fréquentation réelle des lignes, des arrêts et des véhicules, en distinguant les flux montants et descendants. Ces informations offriront une vision fine et dynamique de l'usage du réseau, indispensable pour adapter l'offre de transport à la demande réelle, identifier les périodes de forte affluence, détecter les zones sous-utilisées ou saturées, et anticiper les évolutions des comportements de mobilité.

Au-delà de l'optimisation opérationnelle, ces données renforceront l'équité territoriale en objectivant les besoins spécifiques de chaque secteur, notamment dans une perspective d'aménagement durable et d'accessibilité renforcée. Elles viendront également alimenter les outils de pilotage stratégique du Syndicat, facilitant l'évaluation des politiques publiques de mobilité, la priorisation des investissements et la transparence vis-à-vis des partenaires institutionnels ainsi que des usagers.

Ce projet s'inscrit pleinement dans une démarche de transition numérique et écologique, en contribuant à une gestion plus efficiente des ressources, à la réduction des émissions liées aux déplacements et à l'amélioration globale de l'expérience usager.

Tel est l'objet du présent projet de délibération,

Le comité syndical du syndicat mixte Sambre Mobilités :

- Vu les statuts du syndicat mixte qui précisent notamment que le syndicat est compétent pour "l'intégralité de la compétence d'autorité organisatrice de transports urbains, en investissement comme en fonctionnement, y compris pour toutes les opérations de transports en commun en site propre (TCSP) et de pôle d'échanges intermodaux et de tout aménagement concourant au transport collectif ...",
- Vu l'objectif spécifique 2.8 de la priorité 6 du programme FEDER ;
- Vu la décision n°3-2025 attribuant à WENIUS le marché pour la fourniture et l'installation d'un système de comptage stéréoscopique de voyageurs et de sa suite logicielle dédiée à la visualisation des données du réseau de transport du Syndicat Mixte Sambre Mobilités en date du 7 mars 2025 ;
- Vu la présentation du présent projet de délibération en réunion du bureau du Syndicat Mixte Sambre Mobilités en date du 10 juin 2025,
- Sur proposition de M. le Président,

Considérant :

- L'intérêt stratégique de cette opération pour la gestion des mobilités,
- la nécessité de solliciter des financements externes pour optimiser les ressources du syndicat.

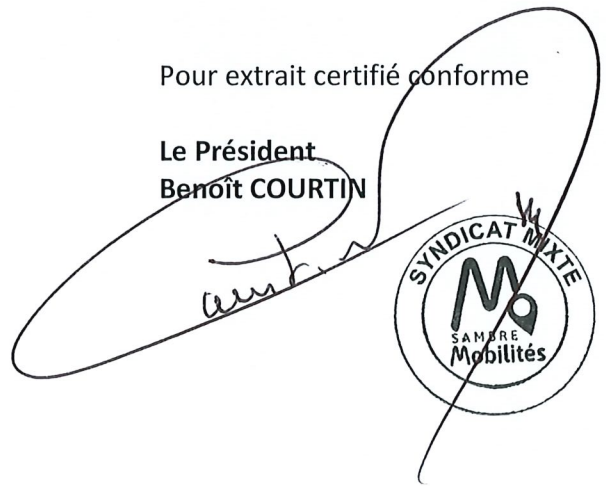
Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **ADOpte** le programme de l'opération tel que défini dans le dossier de demande de subvention ainsi que ses modalités de financement,
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel suivant,
- **SOLLICITE** le financement des fonds FEDER – objectif spécifique 2.8 de la priorité 6, à hauteur de 50% des dépenses – soit 118 999,50 € ;
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions sollicitées,
- **AUTORISE** M. le Président à signer tout document relatif à cette opération ainsi qu'à modifier le plan de financement y compris le montant de la subvention sollicitée après le dépôt du présent dossier,
- **CHARGE** M. le Président de transmettre la présente délibération, après exercice du contrôle de légalité par les services de l'Etat, à M. le Président de la Région Hauts de France.

FEDER SOLLICITATION 2025			SAMBRE Mobilités
Syndicat Mixte Sambre Mobilités - AOM			
Dépenses	en € H.T.		
Fourniture et installation système de comptage intelligent de voyageurs			237 999,00 €
Total			237 999,00 €
Recettes	en € HT		
Europe - Feder	50%		118 999,50 €
Syndicat Mixte Sambre Mobilités	50%		118 999,50 €
Total	100%		237 999,00 €

Pour extrait certifié conforme

Le Président
Benoît COURTIN




Le Président,

- Certifie le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours gracieux ou bien d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication. En cas de recours gracieux, le Syndicat Mixte dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 30/06/2025

Reçu en préfecture le 30/06/2025

Publié le



ID : 059-255902827-20250623-DEL30_2025-DE